

SEANCE DU 15 JUIN 2021

L'an deux-mille vingt et un, le 15 juin à 19 heures, s'est tenu le conseil municipal de Bréville Sur Mer, légalement convoqué dans la salle de conseil sous la présidence de Stanislas MARTIN, Maire.

Date de convocation : 8 Juin 2021

Etaient présent :

Mmes Eloïse BABILONI, Marie-Claude HOLLANDE, Chantal LEDESERT, Emeline THEVENIN Brigitte VAUR.

Mrs Bruno BOUET, Jacques BOUTOUYRIE, Denis LAVAT, Michaël LE HELLOCO, Stanislas MARTIN, Jean-Michel POLGE, élus municipaux.
et Mme Brigitte GEORGES, secrétaire de mairie.

Absent (es) excusés (es)

Annick PEYRE ayant donné procuration à Stanislas MARTIN

Emeline THEVENIN arrivera en retard a donné procuration à Brigitte VAUR

Frédéric FORTIN ayant donné procuration à Jean-Michel POLGE

Eric LENGRONNE

Secrétaire de séance : Marie-Claude HOLLANDE

Ordre du jour :

- Résultat de l'appel d'offre de la future salle polyvalente
- Point sur l'entrée du bourg
- Information sur l'éclairage public
- Abandon du projet Luna Park
- Organisation d'une journée sur la mobilité douce
- Perspectives de la zone N, entre le camping et la future salle polyvalente
- Dates des prochains conseils
- Echange sur le bilan d'une année de mandat
- Point sur la tenue des bureaux de vote
- Questions diverses

Délibérations :

Résultat de l'appel d'offre de la future salle polyvalente

La commune a préparé un marché d'appel d'offre accord cadre pour la transformation de l'ancienne discothèque en salle polyvalente et atelier municipal.

- 16 cabinets ont consulté l'offre

- 3 cabinets ont répondu à l'offre.

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de l'analyse des offres

Monsieur BROUNAIS du CAUE nous a accompagnés dans la démarche d'évaluation des candidatures.

✓ Les 3 offres sont complètes et recevables.

En reprenant les critères d'évaluation des candidatures et des offres du marché, la candidature du cabinet SELARL LAMARE est ressortie nettement comme la plus pertinente et est donc l'attributaire pressenti.

La commune est entrée en négociation avec l'attributaire pressenti : la SELARL LAMARE. Le but de la négociation était d'obtenir :

- des précisions sur les références fournies
- des précisions sur le traitement de l'aspect paysager du projet
- des précisions sur le rendu des propositions architecturales

Suite à cette audition et à l'information faite au conseil municipal

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer l'attribution du marché à l'entreprise AELRAL LAMARE

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

Point sur l'entrée de bourg

Nous travaillons avec les services du département pour l'aménagement de la voie et la régulation du trafic routier sur la RD 135 au niveau de la Bicheterie. Une réunion s'est tenue le 1^{er} juin avec les riverains et les représentants des services départementaux.

La largeur inférieure à 6m, les incohérences de vitesse du lieu-dit La Belle Croix limité à 50km/h avec une largeur d'environ 7m, alors que la Bicheterie avec une limitation à 80km/h et une chaussée réduite à plus ou moins de 5,50m, de plus la visibilité de la RD 135 est remise en cause.

La solution envisagée serait la création d'écluses qui permettraient de centrer le trafic des véhicules sur une seule voie, de réduire la vitesse et de favoriser les déplacements doux. Une phase test est proposée pour la période août/septembre pendant laquelle la vitesse sera limitée à 50km/h avec la mise en place d'un comptage des véhicules. Les riverains seront invités à couper leurs haies afin d'avoir une meilleure visibilité (hauteur admissible maximale de 60 cm).

Cette solution pourrait également inciter le trafic de liaison quotidienne vers Granville à rejoindre Coudeville et emprunter la RD 971.

Nous ferons la même opération à l'automne pour le Vau Richard.

Le vote est adopté à l'unanimité.

Information sur l'éclairage public

La municipalité entame une réflexion sur l'éclairage public, cette dernière porte sur 2 points la suppression de luminaires et la baisse d'intensité.

Les propositions retenues par le groupe de travail :

- Suppression d'environ 40 % des points d'éclairage sur les 216 existants.
- Laisser les ronds-points éclairés toute la nuit

- Les autres endroits jusqu'à 23 heures pour une reprise à 6 heures. Exception à étudier pour le restaurant Le Jardin de Léontine ouvert jusqu'à minuit en semaine et 1 heure le samedi.
- Restreindre l'intensité lumineuse pour sécuriser essentiellement les points sensibles : croisement de voies, passages piétons, début et fin de zones urbanisées.

Nous avons organisé le 12 juin, une réunion par quartier, 14 personnes sont venues et ont validé notre proposition. Une phase expérimentale sera mise en place sur un an.

Le Conseil municipal approuve cette expérimentation.

Abandon du projet Luna Park

Le projet d'une animation de manèges pour la saison estivale sur le parking de la future salle des fêtes a été annulé par manque de puissance électrique.

Les animations circassiennes sur l'aire de jeux près des Casses-Croûtes seront maintenues.

Organisation d'une journée sur la mobilité douce

Cette compétence relève de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. La Commune de Bréville participant pleinement à cette action souhaite impliquer ses habitants. Nous organiserons samedi 18 septembre à 9h30, une randonnée découverte à pied de 6kms et à vélo 15kms environ, au départ de la Mairie pour faire une première visite des lieux afin de recueillir les avis et propositions des citoyens. A l'issue de la matinée, un pique-nique aura lieu sur le parking de l'église. Nous recherchons 2 personnes intéressées pour le pilotage des randonnées à pied et à vélo. Mme Brigitte VAUR et Mr Bruno BOUET proposent de participer.

Perspectives de la zone N, entre le camping et la future salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle les caractéristiques de la Zone N définies dans le PLU. Les zones N sont des espaces naturels à protéger en raison de la qualité du site, des milieux naturels et des paysages.

La zone se décompose comme suit :

Secteur NA : Réserve à l'aérodrome

Secteur NE : Zone d'activités de la mer

Secteur NG : Zone réservée au Golf

Secteur NHP : Zone réservée à l'hippodrome

Secteur NS : Secteur inconstructible identifiant les secteurs sensibles faisant l'objet d'une protection renforcée

La mairie bien sûr respecte et respectera le PLU, mais dans le cadre du futur PLUI nous travaillons à modifier à la marge certaines zones pour conserver le dynamisme des activités existantes sur cette zone comme le golf, l'hippodrome, le camping, l'aérodrome ou encore le balltrap ...

Date des prochains conseils

Calendrier prévisionnel sauf changement particulier.

Mardi 24 Août

Mardi 21 Septembre

Mardi 19 Octobre

Mardi 16 Novembre

Mardi 14 Décembre

Horaire inchangé à 19h00

Mme Emeline THEVENIN est arrivée à 19h30, la procuration est levée.

Echange sur le bilan d'une année de mandat

Le Maire rappelle :

Les engagements de la campagne :

- Aménagement du centre bourg
- Transformation de la discothèque en salle des fêtes
- Entrée de bourg RD 135 Bichetterie et Vau Richard
- Améliorer la communication
- Travailler sur les voies douces
- Participation de la commune à la vie de GTM et structures environnantes
- Ruisseau de la Belle Croix
- Culture et animations

Et le fonctionnement :

Maire et adjoints : Point tous les mardis matin, pilotage et suivi de l'équipe des employés municipaux par Jacques Boutouyrie.

Fonctionnement commissions : Assez peu sollicité. Pouvons-nous faire mieux

Fonctionnement avec le conseil :

- Présentation des sujets par le maire, des adjoints ou des conseillers selon les sujets.
- Gestion du temps : tenir le conseil en 1h à 1h30

A la suite de cette présentation,

Les conseillers se sont exprimés :

Emeline Thévenin : La communication a évolué

Bruno Bouet : Nous avons des informations régulièrement.

Denis Lavat : Confiné loin, les informations circulent bien, les engagements sont respectés.

Chantal Ledésert : Les bancs mis en place sur la commune, les personnes sont satisfaites.

Brigitte Vaur : Mettre une boîte à idées à la mairie, afin que la population participe.

Jean Michel Polge : Invite les brévillais à s'inscrire à la newsletter, à ce jour nous avons 64 abonnés. Il nous informe de la proposition de Bruno en 2020 de la matinée citoyenne du nettoyage du cimetière qui était une bonne initiative.

Mr le Maire informe que le festival d'art contemporain BOTANIK'ART se déroulera le week-end du 26 et 27 juin dans 10 jardins avec la participation de 11 sculpteurs dans les communes de Bréville Donville, Longueville et Yquelon.
Pour Bréville : parking de la Mairie, la Mizière, rue de l'Eglise, le château du Vau Tertreux.

Point sur la tenue des bureaux de vote

Les élections départementales et régionales du 20 et le 27 juin auront lieu à la salle polyvalente de Bréville sur Mer, les deux bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. La liste des scrutateurs a été validée.

Questions diverses :

Demande d'un permis de construire pour un privé sur la zone d'activité de la mer pour faire du homard d'élevage destiné à l'exportation.

La séance est levée à 19h53